

Bruxelles, le 26 juin 2020

## **Objet : Ouverture du Bois de la Cambre au public durant l'été... et au-delà**

Messieurs les Bourgmestres,  
Madame et Messieurs les Ministres,  
Madame et Messieurs les Échevin•e•s,

Nous vous contactons dans le cadre de la réouverture du bois de la Cambre au trafic automobile depuis fin mai, après l'interdiction totale du trafic automobile durant la période de confinement strict.

Nous nous associons aux démarches entreprises par d'autres acteurs associatifs ou citoyens en vous demandant, d'une part, de reconsidérer les décisions prises pour la réouverture partielle du bois de la Cambre au trafic automobile durant les vacances d'été et, d'autre part, d'entamer une réflexion avec toutes les parties prenantes de ce dossier pour parvenir à une solution à la hauteur des défis auxquels notre société est confrontée.

La crise sanitaire et économique que nous connaissons est l'occasion d'un **changement de paradigme**. En matière de mobilité, tout d'abord : nombreux sont celles et ceux qui se sont tournés vers le vélo pour leurs déplacements, récréatifs comme utilitaires. De nombreux Bruxellois•es manifestent, plus globalement, leur souhait de **vivre leur ville autrement**. La réouverture partielle du très emblématique bois de la Cambre à la circulation motorisée, pour absorber un flux de circulation automobile revenant progressivement aux niveaux d'avant-crise, constitue à cet égard un très mauvais signal.

### **"OUI" à une ouverture estivale complète au public**

Les raisons avancées pour justifier la réouverture partielle du bois au trafic automobile le 28 mai 2020 ne seront plus rencontrées durant les mois de juillet et août du fait de la **diminution des déplacements en période estivale**.

Nous sommes convaincus de la nécessité de disposer, **cet été**, d'**espaces verts pour la détente** et la pratique du sport, pour les nombreux Bruxellois•es et riverain•e•s qui choisiront – ou seront contraints – de ne pas partir en vacances cette année.

La boucle sud est toujours réservée au public, ce qui est certes appréciable. Elle est, malheureusement, bien moins desservie en transports publics et l'accès vélo y a perdu en qualité, ce qui en diminue l'attrait pour certains publics, et en particulier les familles avec enfants. La proposition de rétablir à cette fin un certain nombre d'emplacements de parking à l'intérieur même du bois est à nos yeux contre-productive (elle incite à rejoindre ce lieu de détente en voiture) et dangereuse (trafic et manœuvres de véhicules peu compatibles avec les jeux d'enfants).

## Des solutions ambitieuses pour septembre

Les mois d'été doivent être mis à profit pour proposer des **solutions ambitieuses** conciliant les fonctions de détente, de sport et de déplacements actifs tout en prenant en compte le besoin d'assurer une circulation fluide et une offre de transport public adéquate autour de ce poumon vert bruxellois. La signature d'une pétition en ce sens par plus de 9000 citoyen·ne·s et la mobilisation de nombreuses associations plaident pour cette demande.

La nécessité de maintenir l'accès automobile au bois de la Cambre pour assurer le transit des navetteurs est un argument récurrent dans ce dossier. Bien que réelle, cette préoccupation ne doit pas remettre en question la vision du Plan Régional de Mobilité "Good Move", adopté le 5 mars dernier, qui consacre l'ensemble du Bois comme axe vélo structurant et **canalise préférentiellement le trafic motorisé sur les axes latéraux** (Avenue Roosevelt et chaussée de Waterloo). L'exemple de Central Park à New York, interdit aux voitures depuis 2018 sans que le chaos redouté se soit matérialisé, devrait en outre nous encourager à faire preuve d'ambition.

Nous souhaitons également attirer votre attention sur plusieurs mesures destinées à soutenir les déplacements à pied et à vélo :

- L'**aménagement de traversées est-ouest** pour réduire l'effet de "barrière urbaine" du bois;
- La **sécurisation de l'ensemble des carrefours**, parfois dangereux, qui constituent les portes d'accès au bois ;
- Le renforcement de l'axe vélo structurant *Drève de Lorraine/Bois de la Cambre/Avenue Louise* en facilitant la **traversée à vélo de la Forêt de Soigne**, afin d'encourager l'usage du vélo auprès des navetteurs venant de la périphérie.

En vous remerciant de votre attention et de votre engagement dans ce dossier,

Pour le **GRACQ** – Les Cyclistes Quotidiens, *Florine Cuignet*

Pour le **Fietsersbond**, *Wies Callens*

Pour **EU Cycling Group**, *Oliver Kozak*

Pour **Heroes for Zero**, *Wiet Vandaele*

Et **BRAL**

Le présent courrier a été adressé à :

Monsieur Philippe Close, Bourgmestre de la Ville de Bruxelles

Monsieur Bart Dhont, Échevin de la Mobilité de la Ville de Bruxelles

Monsieur Rudi Vervoort, Ministre-Président de la Région de Bruxelles-Capitale

Madame Elke Van den Brandt, Ministre bruxelloise de la Mobilité et des Travaux publics

Monsieur Alain Maron, Ministre bruxellois de l'Environnement

Monsieur Boris Dilliès, Bourgmestre d'Uccle

Monsieur Thibaut Wyngaard, Échevin de la Mobilité d'Uccle

Monsieur Christos Doukeridis, Bourgmestre d'Ixelles

Monsieur Yves Rouyet, Échevin de la Mobilité d'Ixelles

Monsieur Olivier Deleuze, Bourgmestre de Watermael-Boitsfort

Madame Marie-Noëlle Stassart, Échevine de la Mobilité de Watermael-Boitsfort

